

# FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## 1. Identification

<b>Identificateur de produit</b>	<b>Wet &amp; Forget DÉTACHANT pour taches de moisissure et mildiou</b>	
<b>Autres moyens d'identification</b>		
<b>Synonymes</b>	Wet & Forget 9.9% Product Code: 800016, 700006, 700003, E700006, E700003	
<b>Usage recommandé</b>	Detachant pour taches de moisissure et mildiou	
<b>Restrictions d'utilisation</b>	Aucun(e) connu(e).	
<b>Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur</b>		
<b>Fabricant</b>		
<b>Nom de la société</b>	Wet & Forget, Inc	
<b>Adresse</b>	Wet & Forget, Inc PO Box 5805 Elgin IL 60121	
<b>Téléphone Courriel</b>	États-Unis Téléphone Pas disponible. Site Web	1-847-428-3894  Wetandforget.ca
<b>Numéro de téléphone d'urgence</b>	Numéro de téléphone d'urgence:	1-800-424-9300 (CHEMTREC)
<b>Fournisseur</b>	Voir ci-dessus	

## 2. Identification des dangers

<b>Dangers physiques</b>	Non classé.	
<b>Dangers pour la santé</b>	Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 1
	Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1
<b>Dangers environnementaux</b>	Non classé.	
<b>Risques défini pour SIMDUT 2015</b>	Non classé	

### Éléments d'étiquetage



<b>Mention d'avertissement</b>	Danger	
<b>Mention de danger</b>	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.	
<b>Conseil de prudence</b>		
<b>Prévention</b>	Ne pas respirer les brouillards ou les vapeurs. Se laver soigneusement après manipulation. Porter des gants, vêtements de protection, équipement de protection des yeux et du visage.	
<b>Intervention</b>	EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. . EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Traitement particulier (consulter cette étiquette pour information). EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou médecin.	
<b>Stockage</b>	Garder sous clef.	
<b>Élimination</b>	Éliminer le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.	

<b>SIMDUT 2015: Dangers pour la santé non classifiés ailleurs (DSNCA)</b>	Aucuns connus.
<b>SIMDUT 2015: Dangers physiques non classifiés ailleurs (DPNCA)</b>	Aucuns connus.
<b>Danger(s) non classé(s) ailleurs (DNCA)</b>	Aucun(e) connu(e).
<b>Renseignements supplémentaires</b>	États-Unis: Exempt - EPA Reg. # 84115-1-85342 EPA Est. # 58880-GA-1
	Il s'agit d'un produit homologué EPA. L'étiquetage des produits est conforme aux règlements et aux lignes directrices de l'EPA.
	Reportez-vous à l'étiquette du produit pour plus d'informations.

### 3. Composition/information sur les ingrédients

#### Mélange

Dénomination chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%
Chlorure de benzalkonium (C14 50 %, C12 40 %, C16 10 %)		68424-85-1	9.9
Éthanol		64-17-5	1.24

Toutes les concentrations sont en pourcentage en poids, sauf si l'ingrédient est un gaz. Les concentrations des gaz sont en pourcentage en volume.

### 4. Premiers soins

<b>Inhalation</b>	EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
<b>Peau</b>	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Traitement particulier (consulter cette étiquette pour information).
<b>Yeux</b>	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou médecin.
<b>Ingestion</b>	EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou médecin.
<b>Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés</b>	Douleur brûlante et lésions corrosives graves de la peau. Provoque de graves lésions des yeux. Les symptômes peuvent inclure un picotement, un larmolement, une rougeur, un gonflement et une vision trouble. Peut causer une lésion permanente aux yeux, y compris la cécité.
<b>Informations générales</b>	En cas de malaise, demander un avis médical (montrer l'étiquette du produit lorsque possible). Montrer cette fiche technique de santé-sécurité au médecin en consultation. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Tenir hors de la portée des enfants. Emporter le contenant, l'étiquette ou le nom du produit lors de la visite chez le médecin ou le centre anti-poison. En cas de transport ou d'urgence médicale, appelez CHEMTREC au 1-800-424-9300
	Note à l'attention du médecin: les dommages probables de la muqueuse peuvent contre-indiquer l'utilisation du lavage gastrique

### 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

<b>Moyens d'extinction appropriés</b>	Brouillard d'eau. Mousse. Poudre chimique. Dioxyde de carbone.
<b>Méthodes d'extinction inappropriées</b>	Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie.
<b>Risques spécifiques provenant des produits chimiques</b>	Des gaz dangereux pour la santé peuvent se former pendant un incendie.
<b>Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers</b>	Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.
<b>Lutte contre l'incendie / instructions</b>	Éloigner les récipients du lieu de l'incendie si cela peut se faire sans risque.
<b>Méthodes particulières d'intervention</b>	Utiliser des procédures standard en cas d'incendie et tenir compte des dangers des autres substances en cause.

<b>Risques d'incendie généraux</b>	Aucun risque inhabituel d'incendie ou d'explosion observé.
<b>Produits dangereux résultant de la combustion</b>	Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone. Oxydes d'azote.

## 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

<b>Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence</b>	Tenir à l'écart le personnel non requis. Ternir les gens à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Ne pas respirer les brouillards ou les vapeurs. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. S'assurer une ventilation adéquate. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS.
<b>Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage</b>	Arrêter l'écoulement de la substance, si cela peut se faire sans risque. Endiguer le matériau déversé, lorsque cela est possible. Recouvrir d'une feuille de plastique pour empêcher la dispersion. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle. Ne jamais réintroduire le produit déversé dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau. Pour l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS.
<b>Précautions pour la protection de l'environnement</b>	Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol. Ne pas évacuer dans les lacs, les ruisseaux, les étangs et les eaux publiques.

## 7. Manutention et stockage

<b>Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention</b>	Ne pas respirer les brouillards ou les vapeurs. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Veiller à une ventilation adéquate. Éviter une exposition prolongée. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Se laver soigneusement après manipulation. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.
<b>Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités</b>	Conserver dans le conteneur original dans les zones regardées inaccessibles aux enfants et aux personnes peu familières avec son utilisation. Stocker à l'écart des matériaux incompatibles (Consulter la section 10 de la FDS).

## 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

### Limites d'exposition

#### Canada. LEMT pour l'Alberta (Code de l'hygiène et de la sécurité au travail, Annexe 1, Tableau 2)

Composants	Type	Valeur
Éthanol (CAS 64-17-5)	MPT	1880 mg/m3 1000 ppm

#### Canada. LEMT pour la Colombie-Britannique. (Valeurs limites d'exposition en milieu de travail pour les substances chimiques, Règlementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, ainsi modifiée)

Composants	Type	Valeur
Éthanol (CAS 64-17-5)	LECT	1000 ppm

#### Canada. LEMT de Manitoba (Règlement 217/2006, Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail)

Composants	Type	Valeur
Éthanol (CAS 64-17-5)	LECT	1000 ppm

#### Canada. LEMT pour l'Ontario. (Contrôle de l'exposition à des agents biologiques et chimiques)

Composants	Type	Valeur
Éthanol (CAS 64-17-5)	LECT	1000 ppm

#### Canada. LEMT du Québec, (Ministère du Travail. Règlement sur la santé et la sécurité du travail)

Composants	Type	Valeur
Éthanol (CAS 64-17-5)	MPT	1880 mg/m3 1000 ppm

#### Canada. LEMT pour la Saskatchewan (Règlements sur la sécurité et la santé au travail, 1996, Tableau 21)

Composants	Type	Valeur
Éthanol (CAS 64-17-5)	15 minutes	1250 ppm
	8 heures	1000 ppm

#### ÉTATS-UNIS. OSHA Tableau Z-1 Limites de contaminants aériens (29 CFR 1910.1000)

Composants	Type	Valeur
Éthanol (CAS 64-17-5)	PEL	1900 mg/m3 1000 ppm

**ÉTATS-UNIS. Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH**

Composants	Type	Valeur
Éthanol (CAS 64-17-5)	LECT	1000 ppm

**États-Unis. NIOSH : Pocket Guide to Chemical Hazards (guide de poche des dangers des produits chimiques).**

Composants	Type	Valeur
Éthanol (CAS 64-17-5)	MPT	1900 mg/m3 1000 ppm

<b>Valeurs biologiques limites</b>	Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.
<b>Contrôles d'ingénierie appropriés</b>	Il faut utiliser une bonne ventilation générale (habituellement dix changements d'air l'heure). Les débits de ventilation doivent être adaptés aux conditions. S'il y a lieu, utiliser des enceintes d'isolement, une ventilation locale ou d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau acceptable.
<b>Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle</b>	
<b>Protection du visage/des yeux</b>	Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques) et un écran facial.
<b>Protection de la peau</b>	
<b>Protection des mains</b>	Gants imperméables. Confirmer d'abord avec un fournisseur connu.
<b>Autre</b>	Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques Conformément aux directives de votre employeur.
<b>Protection respiratoire</b>	Si les limites d'exposition risquent d'être dépassées, utiliser un appareil respiratoire approuvé de NIOSH. Le respirateur devrait être choisi près et employé sous la direction des exigences après de professionnel d'une salubrité qualifiée et de sûreté trouvées dans la norme du respirateur de l'OSHA (29 CFR 1910.134), CAN/CSA-Z94.4 et la norme de la norme ANSI pour la protection respiratoire (Z88.2).
<b>Dangers thermiques</b>	Sans objet.
<b>Considérations d'hygiène générale</b>	Les utilisateurs doivent se laver les mains avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes. Enlever EPI vêtements immédiatement si le pesticide pénètre à l'intérieur. Ensuite, bien se laver et mettre des vêtements propres.  Enlever l'ÉPI immédiatement après avoir manipulé ce produit. Laver l'extérieur des gants avant de les enlever. Dès que possible, bien se laver et mettre des vêtements propres

**9. Propriétés physiques et chimiques**

<b>Aspect</b>	Transparent
<b>État physique</b>	Liquide.
<b>Forme</b>	Liquide.
<b>Couleur</b>	Bleu
<b>Odeur</b>	Douce faible
<b>Seuil de l'odeur</b>	Pas disponible.
<b>pH</b>	8
<b>Point de fusion et point de congélation</b>	~ 0.00 C
<b>Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition</b>	~ 100.00 C
<b>Point d'écoulement</b>	Pas disponible.
<b>Densité</b>	0.995 a 20°C (eau = 1)
<b>Coefficient de partage n-octanol/eau</b>	Pas disponible.
<b>Point d'éclair</b>	Pas disponible.
<b>Vitesse d'évaporation</b>	Pas disponible.
<b>Inflammabilité (solides et gaz)</b>	Sans objet.
<b>Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité</b>	
<b>Limites d'inflammabilité - inférieure (%)</b>	Pas disponible.

<b>Limites d'inflammabilité - supérieure (%)</b>	Pas disponible.
<b>Limite d'explosibilité - inférieure (%)</b>	Pas disponible.
<b>Limite d'explosibilité - supérieure (%)</b>	Pas disponible.
<b>Tension de vapeur</b>	Pas disponible.
<b>Densité de vapeur</b>	Pas disponible.
<b>Densité relative</b>	Pas disponible.
<b>Solubilité</b>	100 %
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Pas disponible.
<b>Température de décomposition</b>	Pas disponible.
<b>Viscosité</b>	Pas disponible.
<b>Autres informations</b>	
<b>Propriétés explosives</b>	Non explosif.
<b>Propriétés comburantes</b>	Non oxydant.
<b>Pourc. de mat. volatiles</b>	0 % en poids

## 10. Stabilité et réactivité

<b>Réactivité</b>	Ce produit peut réagir avec des agents oxydants puissants.
<b>Risque de réactions dangereuses</b>	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
<b>Stabilité chimique</b>	La substance est stable dans des conditions normales.
<b>Conditions à éviter</b>	Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques.
<b>Matériaux incompatibles</b>	Éviter tout contact avec des acides et les substances comburantes. Agents réducteurs. Amines. Ammoniac. Produits azotés.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Chlorure d'hydrogène. Chlore Oxydes de carbone. Oxydes d'azote. Ammoniac.

## 11. Données toxicologiques

<b>Voies d'exposition</b>	Yeux, contact avec la peau, inhalation, ingestion.
<b>Renseignements sur les voies d'exposition probables</b>	
<b>Ingestion</b>	Provoque des brûlures du tube digestif. Peut causer un malaise gastro-intestinal, des nausées ou des vomissements.
<b>Inhalation</b>	Peut provoquer une irritation du système respiratoire. Toute inhalation prolongée peut être nocive.
<b>Peau</b>	Provoque de graves brûlures de la peau.
<b>Yeux</b>	Provoque de graves lésions des yeux.
<b>Les symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques</b>	Douleur brûlante et lésions corrosives graves de la peau. Provoque de graves lésions des yeux. Peut causer une lésion permanente aux yeux, y compris la cécité. Les symptômes peuvent inclure un picotement, un larmolement, une rougeur, un gonflement et une vision trouble.

### Renseignements sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

Composants	Espèces	Résultats d'épreuves
Chlorure de benzalkonium (C14 50 %, C12 40 %, C16 10 %) (CAS 68424-85-1)		
<b>Aiguë</b>		
<i>Cutané</i>		
DL50	Lapin	3412 mg/kg, ECHA
<i>Inhalation</i>		
CL50	Pas disponible	
<i>Orale</i>		
DL50	Rat	795 mg/kg, ECHA

Composants	Espèces	Résultats d'épreuves
Éthanol (CAS 64-17-5)		
<b>Aiguë</b>		
<i>Cutané</i>		
DL50	Lapin	> 15800 mg/kg, SIDS initial assessment report
<i>Inhalation</i>		
CL50	Rat	31623 ppm, 4 heures, HMIRA
	souris	> 60000 ppm, 60 minutes, ECHA
<i>Orale</i>		
DL50	Rat	12400 mg/kg, ECHA 10470 mg/kg, ECHA
<b>Corrosion cutanée/irritation cutanée</b>	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.	
<b>Minutes d'exposition</b>	Pas disponible.	
<b>Indice d'érythème</b>	Pas disponible.	
<b>Valeur d'un œdème</b>	Pas disponible.	
<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>	Provoque de graves lésions des yeux.	
<b>Valeur de l'opacité de la cornée</b>	Pas disponible.	
<b>Valeur de la lésion de l'iris</b>	Pas disponible.	
<b>Valeur des rougeurs de la conjonctive</b>	Pas disponible.	
<b>Valeur d'un œdème de la conjonctive</b>	Pas disponible.	
<b>Jours de récupération</b>	Pas disponible.	
<b>Sensibilisation respiratoire ou cutanée</b>		
<b>Sensibilisation respiratoire</b>	Pas un sensibilisant respiratoire.	
<b>Sensibilisation cutanée</b>	On ne s'attend pas à ce que ce produit provoque une sensibilisation cutanée.	
<b>Mutagénicité</b>	Il n'existe pas de données qui indiquent que ce produit, ou tout composant présent à des taux de plus de 0,1 %, soit mutagène ou génotoxique.	
<b>Cancérogénicité</b>	L'éthanol n'est pas considéré comme un composant cancérogènes pour ce produit. Le produit n'est pas une boisson alcoolisée pour la consommation.	
<b>Canada - LEMT pour le Manitoba : cancérogénicité</b>		
Éthanol (CAS 64-17-5)	Cancérogène confirmé chez les animaux, mais inconnu chez l'homme.	
<b>Monographies du CIRC. Évaluation globale de la cancérogénicité</b>		
Éthanol (CAS 64-17-5)	Volume 44, Volume 96, Volume 100E Volume 96, Volume 100E	
<b>Substances spécialement réglementées par l'OSHA (29 CFR 1910.1001-1052)</b>		
Non inscrit.		
<b>Toxicité pour la reproduction</b>	On ne s'attend pas à ce que ce produit présente des effets sur la reproduction ou le développement.	
<b>Tératogénicité</b>	Pas disponible.	
<b>Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique</b>	Non classé.	
<b>Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées</b>	Non classé.	
<b>Danger par aspiration</b>	Pas un danger par aspiration.	
<b>Effets chroniques</b>	Toute inhalation prolongée peut être nocive.	

## 12. Données écologiques

**Écotoxicité** Voir ci-dessous

**Données écotoxicologiques**

Composants	Espèces		Résultats d'épreuves
Chlorure de benzalkonium (C14 50 %, C12 40 %, C16 10 %) (CAS 68424-85-1)			
<b>Aquatique</b>			
Poisson	CL50	Bar rayé ( <i>Morone saxatilis</i> )	10.4 - 19.1 mg/L, 96 heures
Éthanol (CAS 64-17-5)			
Crustacés	CE50	Daphnia	11744.5 mg/L, 48 heures
<b>Aquatique</b>			
Crustacés	CE50	Puce d'eau ( <i>daphnia magna</i> )	7.7 - 11.2 mg/L, 48 heures
Poisson	CL50	Vairon à grosse tête ( <i>Pimephales promelas</i> )	> 100 mg/L, 96 heures
<b>Persistance et dégradation</b>	Aucune donnée n'est disponible sur la dégradabilité du produit.		
<b>Potentiel de bioaccumulation</b>			
<b>Mobilité dans le sol</b>	Aucune donnée disponible.		
<b>Mobilité générale</b>	Pas disponible.		
<b>Autres effets nocifs</b>	On ne s'attend pas à ce que ce composant ait des effets néfastes sur l'environnement (par ex., appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone, perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète).		

**13. Données sur l'élimination**

<b>Instructions pour l'élimination</b>	Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés dans un site d'élimination des déchets autorisé. Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.
<b>Règlements locaux d'élimination</b>	Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.
<b>Code des déchets dangereux</b>	Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le fabricant et l'entreprise de décharge.
<b>Déchets des résidus / produits non utilisés</b>	Éliminer conformément à la réglementation locale. Les récipients ou pochettes vides peuvent conserver certains résidus de produit. Éliminer ce produit et son récipient d'une manière sûre (voir : instructions d'élimination).
<b>Emballages contaminés</b>	Comme les récipients vides peuvent contenir un résidu du produit, suivre les avertissements de l'étiquette, même une fois le récipient vide. Contenant non rechargeable. Ne pas réutiliser ou recharger le récipient. Jetez dans la poubelle ou offre de recyclage, si disponible.

**14. Informations relatives au transport**

<b>Transport des marchandises dangereuses (TMD): Preuve de classification:</b>	Méthode de Classification: Classée selon la partie 2, articles 2,1 à 2,8 du règlement sur le TMD. Le cas échéant, le nom de la technique et la classification du produit seront affichés ci-dessous.
<b>Généralités</b>	DOT / TDG: Ce produit peut être expédié comme UN1760. L'exemption de quantité limitée ne s'applique qu'aux conteneurs de moins de 5 litres.
<b>Ministère des Transports des États Unis. (DOT)</b>	
<b>Requêtes fondamentales pour le transport:</b>	
Numéro UN	UN1760
Appellation réglementaire adéquate	Liquide corrosif, n.s.a
Nom technique	Chlorures d'alkyl diméthyl benzyl ammonium
Classe de danger	8
Groupe d'emballage	III
Dispositions particulières	IB3, T7, TP1, TP28
Exceptions liées au conditionnement	<5L - Quantité limitée
Conditionnement autrement qu'en vrac	203
Conditionnement en vrac	241
<b>Transport des marchandises dangereuses (TMD - Canada)</b>	
<b>Requêtes fondamentales pour le transport:</b>	
Numéro UN	UN1760
Appellation réglementaire adéquate	LIQUIDE CORROSIF, N.S.A.
Nom technique	Chlorures d'alkyl diméthyl benzyl ammonium
Classe de danger	8
Groupe d'emballage	III

Dispositions particulières  
Exceptions liées au  
conditionnement

16  
<5L - Quantité limitée

DOT



TMD



---

## 15. Informations sur la réglementation

---

**Règlements fédéraux  
canadiens**

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits dangereux et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits dangereux.

**COV de l'INRP du Canada et des exigences de rapports: rapports masse seuil/numéro d'identification**

Éthanol (CAS 64-17-5)

1 TONNES

**Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)**

Non inscrit.

**Gaz à effet de serre**

Non inscrit.

**Règlements sur les précurseurs**

Non réglementé.

**SIMDUT 2015 exemptions**

Sans objet



**Réglementations Fédérales  
des Etats-Unis**

Ce produit est un « produit chimique dangereux » tel que défini dans la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses d'OSHA, 29 CFR 1910.1200.

Il s'agit d'un produit homologué EPA. Ce matériel ne peut être utilisé commercialement que dans la ou les applications enregistrées par l'EPA notées sur l'étiquette du produit.  
Enregistrement du produit: EPA Reg. # 84115-1-85342  
EPA Est. # 58880-GA-1

**MISES EN GARDE:-** Risques pour les humains et les animaux domestiques.- **DANGER**  
Corrosif. Cause des brûlures irréversibles aux yeux et à la peau. Nocif en cas d'ingestion ou d'absorption par la peau. Ne pas mettre en contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Portez des lunettes protectrices (lunettes de sécurité ou bouclier facial), vêtements de protection et gants en caoutchouc. Bien se laver avec du savon et de l'eau après la manipulation et avant de manger, de boire, mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les porter à nouveau. Éviter la contamination des aliments. Évitez de respirer la brume pulvérisée.

**ENTREPOSAGE ET ÉLIMINATION:** Conserver dans le conteneur original dans les zones regardées inaccessibles aux enfants et aux personnes peu familières avec son utilisation. Contenant non rechargeable. Ne pas réutiliser ou recharger le récipient. Jetez dans la poubelle ou offre de recyclage, si disponible.

**RISQUES ENVIRONNEMENTAUX:** Ce pesticide est extrêmement toxique pour les poissons et les invertébrés aquatiques. Ne pas décharger les effluents contenant ce produit dans des lacs, des ruisseaux, des étangs, des estuaires, des Océans ou d'autres eaux, sauf en conformité avec les exigences d'un permis national d'élimination des rejets polluants (NPDES) et que l'autorité compétente a été notifiée par écrit avant la décharge. Ne pas décharger les effluents contenant ce produit dans des réseaux d'égout sans en aviser préalablement l'autorité locale de traitement des eaux usées. Pour des conseils, communiquez avec votre Office de l'eau de l'État ou le Bureau régional de l'EPA.

**TSCA Section 12(b) Export Notification (40 CFR 707, Subpt. D) (Préavis d'exportation)**

Non réglementé.

**CERCLA Hazardous Substance List (40 CFR 302.4) (Liste des substances dangereuses):**

Non inscrit.

**SARA 304 - Notification d'urgence en cas de rejet**

Non réglementé.

**Substances spécialement réglementées par l'OSHA (29 CFR 1910.1001-1052)**

Non inscrit.

**Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA)**

**SARA 302 Substance très dangereuse** Non

**SARA 311/312 Produit chimique dangereux** Oui

**Catégories de danger classé** Corrosion cutanée ou irritation cutanée  
Lésions oculaires graves ou irritation des yeux

**SARA 313 (déclaration au TRI)**

Non réglementé.

**Autres règlements fédéraux**

**Loi sur la qualité de l'air (CAA), section 112, Liste des polluants atmosphériques dangereux (HAP)**

Non réglementé.

**Clean Air Act (CAA) Section 112(r) Accidental Release Prevention (40 CFR 68.130) (Loi sur l'assainissement de l'air, Prévention des rejets accidentels)**

Non réglementé.

**États-Unis - Réglementation des états** Voir ci-dessous

**Liste des substances dangereuses de Californie, États-Unis, substance : substance répertoriée**

Éthanol (CAS 64-17-5) Inscrit.

**États-Unis - Illinois Chemical Safety Act: Listed substance**

Éthanol (CAS 64-17-5)

**États-Unis - Louisiana Spill Reporting: Listed substance**

Éthanol (CAS 64-17-5) Inscrit.

**États-Unis - Minnesota Haz Subs: Listed substance**

Éthanol (CAS 64-17-5) Inscrit.

**US - Texas effets dépistage niveaux : Substance répertoriée**

Chlorure de benzalkonium (C14 50 %, C12 40 %, C16 10 %) (CAS 68424-85-1) Inscrit.

Éthanol (CAS 64-17-5) Inscrit.

**États-Unis - RTK (droit de savoir) au Massachusetts – liste des substances**

Éthanol (CAS 64-17-5)

**États-Unis - Loi sur le droit de savoir des travailleurs et de la communauté du New Jersey (New Jersey Worker and Community Right-to-Know Act)**

Éthanol (CAS 64-17-5)

**États-Unis. Loi sur le droit de savoir des travailleurs et de la communauté de la Pennsylvanie**

Éthanol (CAS 64-17-5)

**États-Unis - RTK (droit de savoir) au Rhodes Island**

Éthanol (CAS 64-17-5)

**États-Unis - Proposition 65 de la Californie**

L'éthanol est seulement considéré sur le Proposition Californie 65 le cancer et le risque de développement lorsqu'il est ingéré comme boisson alcoolisée. L'éthanol n'est pas considéré comme un composant prop 65 pour ce produit. Le produit n'est pas une boisson alcoolisée pour la consommation.

**Inventaires**

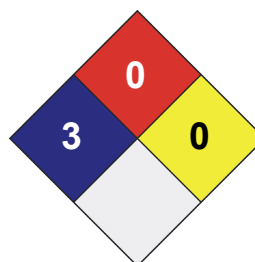
Pays ou région	Nom de l'inventaire	En stock (Oui/Non)*
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi réglementant les substances toxiques)	Oui

\*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence

**16. Autres informations**

LÉGENDE	
Extrême	4
Grave	3
Modéré	2
Faible	1
Minimal	0

Santé	/ 3
Inflammabilité	0
Danger physique	0
Protection individuelle	X

**Clause d'exonération de responsabilité**

Les renseignements contenus dans cette fiche ont été écrits selon les meilleures connaissances et la meilleure expérience actuellement disponibles. L'information ci-incluse a été obtenue de sources considérées techniquement précises et fiables. Bien qu'il ait été fait le maximum d'effort possible à fin d'assurer la totale portée à connaissance des risques associés à ce produit, dans les cas où il n'a pas été possible d'obtenir information cela a été déclaré expressément. Étant donné que les conditions particulières d'usage du produit sont au-delà du contrôle du fournisseur, il est présumé que les utilisateurs de ce matériel ont été correctement instruits des exigences de toute la législation applicable et de tout autre instrument de réglementation. Le fournisseur ne donne aucune garantie, ni expresse ni tacite, et ne sera tenu responsable d'aucune perte, dommages ou conséquence dommageable pouvant résulter de l'usage ou bien de la fiabilité de n'importe quelle information contenue dans ce document.

<b>Date de publication</b>	3 Octobre 2022
<b>Version n°</b>	2
<b>Date en vigueur</b>	3 Octobre 2022
<b>Préparée par</b>	Dell Tech Laboratories Ltd. Téléphone: (519) 858-5021
<b>Autres informations</b>	Pas disponible.
<b>Autres informations</b>	Pour obtenir une FDS actualisée, s'il vous plaît contacter le fournisseur/ le fabricant figurant à la première page de ce document.